

## **Défendre les droits fondamentaux est plus important que jamais**

**Déclaration de la Directrice exécutive de l'UNFPA, le D<sup>r</sup> Natalia Kanem, à l'occasion de la  
Journée des droits de l'homme  
10 décembre 2020**

Le respect des droits fondamentaux, égaux et inaliénables pour chaque individu est l'objectif le plus juste et le plus significatif de toute société.

Les droits fondamentaux sont des principes universels. Toutefois, comme Eleanor Roosevelt nous l'a un jour rappelé, ils commencent « à petite échelle, au niveau individuel [...]. Si ces droits n'ont pas de sens pour une personne, ils n'ont pas de sens pour le collectif ».

Si nous regardons autour de nous, il est flagrant de constater que le non-respect des droits fondamentaux dans nos environnements immédiats a des répercussions retentissantes à l'échelle mondiale.

Nous en étions conscients bien avant la pandémie de COVID-19, mais le virus a placé une attention particulière sur le racisme structurel, les inégalités de genre, et la discrimination omniprésente dans le monde entier. En raison de l'imposition de mesures de confinement, mais aussi de la mise à l'arrêt d'économies et de sociétés entières, les minorités raciales et ethniques, ainsi que les femmes et les filles ont vu leurs droits fondamentaux encore davantage menacés.

Signe du degré de vulnérabilité dans laquelle vivent de nombreuses femmes et filles, celles-ci ont été les premières à perdre leurs droits à la sécurité, alors que les taux de violence domestique sont montés en flèche. Tandis que les enfants restaient à la maison et que les cas d'infection augmentaient, de nouvelles tâches domestiques non rémunérées sont venues s'ajouter à la charge déjà disproportionnée en la matière pesant sur les épaules des femmes et des filles. Compte tenu de la surcharge des systèmes de santé, leurs droits reproductifs, qu'il s'agisse d'accéder à la contraception ou d'accoucher en toute sécurité, ont été restreints. Un avenir potentiellement assombri par l'austérité et les restrictions budgétaires pourrait désormais nuire de manière disproportionnée aux minorités ethniques et raciales, et limiter encore davantage les services publics dont les femmes ont le plus besoin.

Aujourd'hui, nous célébrons la Journée des droits de l'homme, qui se tient tous les ans à l'occasion de l'anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, élaborée sous la direction d'Eleanor Roosevelt. Cette année, qui a été marquée par de nombreuses difficultés, nous devons promettre de changer les choses.

Embrassons les droits fondamentaux, chacun et chacune d'entre nous, pas seulement à travers des lois et des déclarations, mais aussi dans notre vie quotidienne.

Le Secrétaire général des Nations Unies a publié un appel à l'action en faveur des droits fondamentaux, réaffirmant qu'une culture en la matière doit se refléter dans toutes nos actions. En tant que membres de l'UNFPA, nous entendons ainsi prévenir et éliminer la discrimination dans tous nos travaux, fournir des services de qualité conformément aux normes internationales relatives aux droits fondamentaux, et répondre de nos actes à tout moment.

En tant qu'individus, exerçons notre liberté à défendre ces droits. Et lorsque nous ne pouvons pas le faire seuls, nous devons agir ensemble : invitons les personnes et les institutions qui ont l'obligation de faire respecter ces droits et d'apporter leur protection.

Saisissons cette occasion, et toutes celles à venir. Selon les mots d'Eleanor Roosevelt : « Nous construisons aujourd'hui le monde de demain. Agissons sans attendre. »